

Rapport moral 2019

La fédération des entreprises d'insertion Occitanie, un acteur au service du développement des territoires et de l'emploi pour les plus fragiles

Une intervention à plusieurs échelle

1. Une année tournée vers le national pour un enjeu le Pacte Ambition

Une première phase de concertation nationale avec comme résultat les 28 mesures pour faire ensemble, mieux et plus pour les plus fragiles, remises officiellement à **Thibaut Guilluy**, Président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi lors du printemps de l'inclusion le 17 avril

Une deuxième phase, Le Pacte d'ambition élaboré par le conseil de l'inclusion a été remis à Madame Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, le 10 septembre 2019 très largement inspiré par les propositions de la fédération

Les 5 mesures clés du Pacte



Augmentation du nombre
de parcours en Ei et ETI



Accès facilité à la formation
pour les salariés en insertion



Nouvelles pratiques des
marchés publics



Simplification administrative
(gouvernance,
conventionnement et agrément)



Création d'une Académie
de l'Inclusion

2. Une année tournée vers l'Occitanie

Lancement de la démarche de structuration de la filière TLC en Occitanie

La fédération des entreprises d'insertion Occitanie s'est proposée pour réaliser l'accompagnement et la structuration d'une filière à l'échelle de l'Occitanie. Un groupe de travail a été créé pour l'émergence du projet en lien avec les différents acteurs du secteur et partenaires dont Tissons la Solidarité et l'UNEA dès janvier 2019

La fédération a animé et mobilisé le réseau des EI et EA et les acteurs de l'IAE et de l'inclusion du territoire intéressés par la problématique et la dynamique proposée.

Une 1ère co-organisation et animation avec la Région Occitanie, afin de promouvoir le projet et de permettre la rencontre des acteurs du TLC Occitanie, a eu lieu le 16 avril 2019 à Lézignan Corbières. La mobilisation et le soutien des acteurs comme la Région Occitanie, l'état (ADEME) et les acteurs de la recherche public (IMT Mines d'Alès et Albi, ENS Tarbes) et privé (Adient, Filature du Parc,



etc...), ainsi que de l'éco-organisme ECOTLC et des têtes de réseaux de l'ESS, ont permis que le projet passe de la phase d'émergence à la phase création/structuration.

Le groupe de travail ainsi constitué a mandaté la fédération des entreprises d'insertion Occitanie pour rédiger un cahier des charges visant à financer la mise en œuvre en 2020 de l'étude.

Levée de fonds auprès de la Région Occitanie et l'ADEME à hauteur de 25 144 € en octobre 2019.

Mise en place d'un Copil le 05 décembre avec constitution d'un groupe de travail élargi et composé des têtes de réseau de l'IAE/inclusion notamment pour encadrer la réalisation d'un prochain Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) qui soumettra des hypothèses quant aux orientations possibles et un choix vertueux.

La mobilisation et le soutien des acteurs comme la Région Occitanie, l'état (ADEME) et les acteurs de la recherche public (IMT Mines d'Alès et Albi, ENS Tarbes) et privé (Adient, Filature du Parc, etc...), ainsi que de l'éco-organisme ECOTLC et des têtes de réseaux de l'ESS, vont permettre que le projet passe de la phase d'émergence (phase 1) à la phase création/structuration en 2020 (phase 2).

Dans le cadre d'une collaboration avec l'IMT Mines Alès et en amont du projet de création d'une filière TLC Occitanie, la fédération des entreprises d'insertion a accueilli 3 stagiaires du 27 mai au 28 juin de 1^{ère} année afin d'élaborer un outil numérique de modélisation économique d'une boutique de réemploi TLC répliquable sur différents territoires de la région Occitanie

Toujours beaucoup de porteurs de projets accueillis et accompagnés

Près d'une quarantaine de porteurs de projets accueillis, une vingtaine de projets accompagnés, 8 EI et 1 ETTI nouvelles adhérentes créées

3. Une année aussi tournée vers l'association

Mise en œuvre du projet associatif élaboré en 2018 et adopté en 2019

Avec son projet associatif adopté en mai 2019 lors de l'Assemblée Générale, la fédération des entreprises d'insertion Occitanie se donne les axes et objectifs stratégiques suivants à l'horizon 2020 qui serviront de fil conducteur à son action politique et opérationnelle :

Axe 1 : Positionner la fédération des entreprises d'insertion Occitanie comme un acteur majeur de l'IAE en région et porteur d'une parole militante

- Représenter et défendre les intérêts des entreprises et accompagner ces dernières sur la base de ses valeurs et orientations.
- Favoriser la reconnaissance de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie comme un acteur économique, être force de propositions en matière de développement social et territorial auprès des pouvoirs publics, collectivités locales, départementales et régionales.
- Favoriser les partenariats régionaux, départementaux pour déployer notre action sur l'ensemble du territoire en lien avec les autres réseaux de l'IAE et du secteur économique.
- Positionner la fédération comme un porteur de projets d'innovation sociale (collectifs et autres groupements...) au service des acteurs et entreprises du secteur.

Axe 2 : Consolider la gouvernance de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie pour garantir sa pérennité



- Asseoir une gouvernance territoriale de proximité auprès de l'ensemble des départements et territoires de la Région Occitanie.
- Optimiser le fonctionnement des instances de décisions et de représentation de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie, l'engagement et la formation des administrateurs et des délégués départementaux sur le territoire.
- Assurer la pérennité du modèle économique et social de la fédération et de ses activités.
- Faciliter l'adhésion de nouveaux adhérents, sensibiliser ces derniers aux valeurs et principes de fonctionnement de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie et favoriser les échanges d'expérience à tous les niveaux.
- Favoriser une communication fédérale élargie, développer des supports de communication et de valorisation des activités de la fédération.
- Réactualiser les statuts et le règlement intérieur associatif sur la base des évolutions mises en place.

Axe 3 : Adapter l'offre de service aux besoins des adhérents

- Elaborer une offre de service de qualité, interne et externe, sur la base des besoins des adhérents et des porteurs de projet pouvant donner lieu à tarification spécifique.
- Mobiliser l'ingénierie de projet et/ou financière pour assurer la pérennité et le développement des entreprises.
- Assurer l'animation territoriale et le développement de projets et filières sur les territoires.
- Faciliter la mise en place d'un accompagnement socioprofessionnel de qualité des salariés en insertion accueillis au sein des structures de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie.
- Inscrire la démarche d'amélioration continue de la qualité et mise en œuvre de la RSO (responsabilité sociétale des organisations) comme un fondement de l'action menée.
- Mettre en place une veille stratégique et réglementaire permanente.

Axe 4 : Développer les partenariats et les alliances stratégiques

- Afficher une ambition de coopération choisie avec nos partenaires sur la base de valeurs partagées.
- Formaliser les partenariats et les alliances stratégiques avec les acteurs de l'IAE, de l'ESS, collectivités et acteurs institutionnels du secteur économique au sens large.
- Favoriser la cohérence et la complémentarité de notre action avec nos partenaires, la mutualisation de moyens dans une logique d'amélioration des prestations offertes et du parcours de la personne en contrat d'insertion.

Axe 5 : Faire évoluer l'organisation opérationnelle de la fédération des entreprises d'insertion Occitanie en lien avec les orientations associatives

- Mobiliser les compétences internes et externes nécessaires en réponse à l'expertise souhaitée par les adhérents.
- Mettre en place une organisation par projets et une GPEC évolutive tout en assurant la formation et la professionnalisation des salariés.
- Développer une culture commune entre les administrateurs et salariés autour des objectifs stratégiques et valeurs de la fédération.



Ce projet est destiné à se déployer progressivement avec des actions prioritaires qui ont été définies lors des séminaires stratégiques de la gouvernance élue depuis mai 2019.

Une nouvelle gouvernance et modalités de fonctionnement

Mise en place au 2nd semestre 2019 des nouvelles modalités de fonctionnement de la gouvernance avec un bureau renforcé par 2 vice-présidents, une équipe de salariés restreinte de 3 personnes et le renfort de prestataires externes ; Digitanie pour la communication et Emmanuel Kasperski pour l'accompagnement des entreprises et la mise en œuvre de l'étude action TLC

